



**PROCES VERBAL de la réunion du  
Conseil Municipal du lundi 8 juillet 2024**

**Nombre de conseillers en exercice : 13**

Par suite d'une convocation en date du 2 Juillet 2024, les membres du conseil municipal de DIZIMIEU se sont réunis en session ordinaire en salle de motricité à l'école de Dizimieu, le 8 Juillet 2024 à 20 heures sous la présidence Monsieur Luc NGUYEN, Maire

**PRÉSENTS** : FOURCAUD Quentin, LECRAZ Axel, NGUYEN Luc, THOLLET Philippe, POUILLEY Yannick, HUCHARD Nathalie, FRAVAL Deborah, LAPORTE Pierre Emmanuel, BALLET Laurent, FAGAY Anne-Marie

**PROCURATION** : FORST Michel à NGUYEN Luc, FONTENIER Benoit à FOURCAUD Quentin, ALLABAL Marjorie à THOLLET Philippe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Yannick POUILLEY

Ouverture de séance à 20h00

Présentation de l'ordre du jour

Mr Pierre-Emmanuel demande à prendre la parole.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le temps de parole des élus sera donné lors du tour de table.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 avril 2024 par 13 élus.

**2024-012 Ouverture d'un crédit à court terme auprès de la caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est**

Madame HUCHARD, présente la demande de Crédit In Fine via un support numérique. Cette demande d'ouverture permet à la commune d'assurer une sécurité dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA. Cette ligne de crédit sera utilisée uniquement en cas de retard de versement de subventions.

Le taux est fixe sur la totalité du crédit.

10 000 € doivent être utilisés dans les 3 mois suite à la signature du crédit.

Le coût du projet total est de 1 068 600 € :

- Le montant total des subventions obtenues est de : 706 405 € euros,
- FCTVA serait de 173 600 €,
- Autofinancement : 188 600 €

Il est nécessaire pour la commune d'avoir recours à un crédit à court terme taux fixe en attente du versement des subventions : montant du capital emprunté : 300 000 €,

- Durée d'amortissement : 24 mois,
- Taux d'intérêt : 3.87%,
- Frais de dossier : 450 €,
- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine),
- Périodicité des intérêts : intérêts annuels payables à terme échu,
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible.

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée municipale qu'il revient de prendre la décision en la matière, à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Après avis favorable de la commission des finances en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Article 1 : d'adopter le plan de financement ci-dessus nécessaire à l'équilibre de l'opération.

Article 2 : d'autoriser le maire à signer le contrat de prêt.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal

administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 : Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

### **2024-013 Composition Commissions Communales**

Suite à la proposition de Monsieur le Maire de revoir les Commissions Communales après les quelques mois de prise de poste, des élus ont fait part de leur proposition suite à la proposition initiale de Monsieur le Maire :

Laurent BALLET souhaite se retirer de la Commission Technique et la Commission Sécurité.

Pierre-Emmanuel LAPORTE se retire de la Commission Ecole.

Président : Luc NGUYEN

**Commission Finances** (Budget, Emprunts, Subventions, Taxes)

Vice-Présidente : Nathalie HUCHARD

Yannick POUILLEY

**Commission Urbanisme**

Vice-Présidente : Anne-Marie FAGAY

Michel FORST, Yannick POUILLEY

**Commission Sécurité** (Nuisances, Espace Routier, Signalisation)

Vice-Président : Quentin FOURCAUD

**Commission scolaire** (Garderie Périscolaire, Transport et Restauration Scolaire)

Vice-Président : Benoît FONTENIER

**Commission Environnement** (Foncier, Ecologie, Déchets, ONF, ENS, TE38)

Vice-Président : Quentin FOURCAUD

Michel FORST

**Commission Vie associative (Animations, Coordinations, Relations)**

Vice-Président : Philippe THOLLET

Marjorie ALABALL

**Commission Aide Sociale** (Personnes Agées, Jeunes et Handicap)

Vice-Présidente : Anne-Marie FAGAY

Philippe THOLLET

**Commission Voirie** (Entretien, Réseaux, Infrastructures, Travaux)

Vice-Président : Axel LECRAZ

**Commission Logements** (Gestion, Travaux, Relations Bailleurs)

Vice-Présidente : Déborah FRAVAL

Axel LECRAZ, Nathalie HUCHARD

**Commission Communication** (Web, Panneau Pocket, Presse, Gazette)

Vice-Présidente : Marjorie ALABALL

Déborah FRAVAL

**Commission Services Techniques** (Bâtiments, Matériels, Travaux)

Vice-Président : Yannick POUILLEY

Benoît FONTENIER

**Commission Gestion Chantier** (Suivi, Réunion, Transition)

Vice-Présidente : Nathalie HUCHARD

Déborah FRAVAL

Pour : 12

Contre :

Abstention : 1

### **2024-014 Décision Modificative N°1**

Suite au transfert du budget primitif et après contrôle de la DGFIP, il a été constaté une incohérence de transmission du flux.

Il est donc nécessaire d'effectuer des écritures comptables en section de fonctionnement et d'investissement.

#### **Section de fonctionnement**

002 Excédent de fonctionnement reporté : -0.26 €

752 Revenu des immeubles : 0.26 €

#### **Section investissement**

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : - 417.19 €

1313 Département : 417.19 €

Après délibération, le conseil municipal, adopte à l'unanimité, la décision modificative

**Tour de table :**

Le Tour du Valromey aura lieu samedi 13 juillet. Les Kits de sécurité ont été réceptionnés. Les Barrières seront mises en place le jour même.

Monsieur Pierre-Emmanuel LAPORTE prend la parole devant l'assemblée et les habitants de la commune afin de rendre compte de sa situation d'élu.

Il procède à la lecture de trois courriers adressés à Monsieur le Maire, la Préfecture de l'Isère et le Tribunal Administratif :

- Compte Rendu de Monsieur LAPORTE au Conseil Municipal du 08/07/2024,
- Lettre de convocation nommée « lettre de menace »
- Courrier de réponse à la lettre de convocation.

A sa demande les courriers seront joints au procès-verbal.

Il décrit son ressenti et précise être démuné des Commissions Communales.

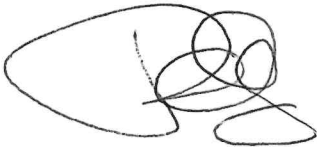
Monsieur le Maire justifie commissions par commissions les raisons de sa décision .

Monsieur Laurent BALLET aurait souhaité que la commune recrute en Contrat à Durée Déterminé un agent technique au lieu de s'engager avec une agence intérim. Monsieur Yannick POUILLEY, 2<sup>ème</sup> adjoint explique qu'il a été très difficile de trouver en urgence une personne compétente. Monsieur Laurent BALLET est très étonné car la commune de Siccieu aurait reçu 70 candidatures pour un poste d'agent technique.

Fin de séance à 21h00

Le Secrétaire de séance,  
Yannick POUILLEY

Le Maire  
Luc NGUYEN



des Annexes sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

